



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 avril 2024

### DÉLIBÉRATION N°2024-012

**OBJET : Club Saint-Georges Amitié - Subventions aux associations 2024**

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 16  
Pouvoir(s) : 3  
Absent(s) : 4

Le deux avril deux mille vingt-quatre, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Claire DEZOUTTER pouvoir à Thomas GUETTARD, Nicolas PERROUD pouvoir à Yannick BARBOTTE, Christophe GUYOT pouvoir à Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membres absent(s) :**

Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Aurore BAUGE, Aurélie HENAUULT.

**Secrétaire de séance :** Isabelle CAMBIER

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'attribuer au Club Saint-Georges Amitié une subvention de 2 500 € afin de participer au financement de ses actions 2024.

Les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 65 du budget général.

**Délibération adoptée par 16 Pour. Madame Christiane GALLON, Messieurs Christian VEILLAT et Gérard PORA, membres du bureau de l'association, ne prennent pas part au vote.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE  
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 089-218903466-20240402-2024\_012-DE

S<sup>2</sup>LO

